

Pour un départ de ma CPTS sans fausse note

vendredi 12 mai 2023

Séminaire national du collège des coordinateurs 2023

Mathieu ARNAU - Rachel CHAMPENIER - Benjamin GUILBAUD



Fédération Nationale
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Objectif de l'atelier :

Créer collectivement un support “**Pour un départ de ma CPTS sans fausse note**” accessible sur le site de la FCPTS et qui pourra être complété au fil du temps. Ce support démarre à la signature de l'ACI. Plusieurs thèmes :

1. S'installer : organisation de la gouvernance (bureau/CA/pilote groupe), ressources humaines et qualité de vie au travail
2. Se faire connaître : fédérer les professionnels et tisser des liens avec les partenaires locaux
3. Démarrer des actions concrètes : comment et pourquoi mettre en œuvre des actions concrètes dès les 200 premiers jours. Capter l'attention des professionnels, lien avec FCPTS, ...
4. Mettre en place les outils nécessaires
5. Les financements et le contrat ACI
6. Les obligations réglementaires

NB : communication = sujet non abordé => cf atelier suivant

Objectif de l'atelier :

Aujourd'hui :

1. **S'installer** : organisation de la gouvernance (bureau/CA/pilote groupe), ressources humaines et qualité de vie au travail => groupe 1 : pilote Mathieu
2. **Se faire connaître** : fédérer les professionnels et tisser des liens avec les partenaires locaux => groupe 2 : pilote Benjamin
3. **Démarrer des actions concrètes** : comment et pourquoi mettre en œuvre des actions concrètes dès les 200 premiers jours. Capter l'attention des professionnels, lien avec FCPTS, ... > groupe 3 : pilote Rachel

3 ateliers de 8 min avec 3 sous groupes, les participants alternent entre les 3 ateliers et une mise en commun est faite à la fin. Support paperboard pour les groupes pendant que les pilotes prennent des notes pour une présentation synthétique lors de la restitution.

4 axes à compléter pour chaque atelier à partir des retours d'expériences

- les réussites,
- les échecs,
- ce qui est rapide à mettre en place,
- ce qui est plus long à mettre en place.

Atelier s'installer :

Les réussites	Les échecs
<p>Dialogue avec les membres de la CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les questions simple au bureau passer par WhatsApp, si pas de réponse au bout d'un certain temps postulat que la demande est validée• Ritualiser les réunions de bureaux/CA• Réunions visio ++• Identifier une personne ressource / communiquer avec la bonne personne• Aller à la rencontre de tous les élus sur leur lieux de travail• Organisation autonome de certains collèges de professionnels de santé (dans les statut) <p>Sortir de l'isolement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Embauches multiples directes• Locaux pour le travail entre les salariés• Faire le liens avec les coordos de cpts proches / Faire des stages dans une autre cpts• Formation CPTS• Se saisir des partenaires de la CPTS pour améliorer ses compétences (expert comptable, ...)	<p>Dialogue avec les membres de la CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Faire passer les informations au bureau et CA en dehors du président

Atelier s'installer :

Ce qui va vite	Ce qui est long à mettre en place
<p>Dialogue avec les membres de la CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Planifier les réunions de gouvernance une fois la dynamique lancée <p>Qualité de vie au travail :</p> <ul style="list-style-type: none">• Avoir un téléphone professionnel	<p>Dialogue avec les membres de la CPTS :</p> <ul style="list-style-type: none">• La dynamique des réunions est longue à mettre en place• Trouver le bon canal de communication / outil• Aller à la rencontre de tous les élus sur leur lieux de travail• Réaliser des carte d'identité des partenaires (organigramme, contact, ...) <p>Prise de poste :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre le fonctionnement d'une association et de son environnement• S'approprier le territoire, le projet de santé et le fonctionnement des ACI• Utiliser des outils organisationnels / processus pour se projeter dans l'avenir (Gantt,...) <p>Sortir de l'isolement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Faire le liens avec les coordos de cpts proches• "Former" les leaders au métier de coordonnateur

Atelier se faire connaître :

Les réussites	Les échecs
<ul style="list-style-type: none">• Soirées conviviale, rencontres• Rencontres 1 à 1• Rencontrer les PS sur leur lieu de travail (cabinet, officine)• Avoir un PS ambassadeur• Publier des articles dans les médias locaux• Organiser des conférences• Avoir une identité visuelle, des supports print, une vidéo de présentation• Avoir et alimenter un site internet / des réseaux sociaux• Lancer une campagne d'adhésion	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des webinaires• Le manque de disponibilité des PS• Distribuer des flyers• Avoir une communication trop insistante auprès des PS• Newsletter trop longue & rapprochée• Tenue d'un stand à un endroit nul• Mails génériques• Cartons d'invitation imprimés• Recenser les professionnels par téléphone• SMS

Atelier se faire connaître :

Ce qui va vite	Ce qui est long à mettre en place
<ul style="list-style-type: none">• Rédiger un mail, une lettre d'information• Organiser et animer une réunion, un groupe de travail, une soirée conviviale• Alimenter le site internet et les réseaux sociaux• Recenser les réseaux existants des PS (lien avec les établissements de santé, collectivités / CLS, réseaux de garde, URPS, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Constitution d'un annuaire (annuaire santé, ameli...)• Phoning pour avoir des mails• Réaliser des projets avec des répercussions concrètes

Atelier démarrer des actions concrètes :

Les réussites	Les échecs
<ul style="list-style-type: none">● Contractualiser avec Mission Accès aux soins CPAM● Organiser des réunions d'information Grand Public/ Elus/Professionnels de santé. Par exemple : soirées d'information périnatalité, soirée permettant la connaissance des acteurs et des missions de chacun● Chercher ce qui existait déjà et l'utiliser. Par ex : mission addiction Grand Est : Formation RPIB● Partir de l'intérêt des professionnels de santé et choisir des sujets pluripro (action de sensibilisation de vaccination)● Renseigner les patients en recherche de médecin traitants● Choisir des référents de fiche actions motivés et disponibles● Organiser la coordination des retours à domicile,● Se greffer sur des événements qui existent déjà : marchés, action de sensibilisation, quinzaine du diabète...	<ul style="list-style-type: none">● Pas facile de mobiliser au delà des PS connus : exemple participation stand Grand Public dans le cadre du Mois sans tabac: visite uniquement par des PS connu et pas Gd public● Organiser des groupes d'analyse pluriprofessionnelle de novo => faible adhésion initiale, relancé en invitant des PS hospitaliers à participer)● Mise en place rapide d'un outil numérique demandé par certains membres "Medunion" (agenda partagé) mais faible adhésion● Mise en place très rapide d'organisation concernant les Soins non programmés : numéro unique SNP dans département 52, SAS 33 porté par SAMU centre 15 et CPTS (pas de demande GP)

Atelier démarrer des actions concrètes :

Ce qui va vite	Ce qui est long à mettre en place
<ul style="list-style-type: none">● Mise en place d'un protocole de substitution de médicament en rupture (MG/pharmaciens)● Communication générale sur la CPTS (logo, site internet, carte visite)● "Théâtralisation "de la signature des ACI/des temps forts de la CPTS● Evénements conviviaux (soirées)● Team Building● Mise en place de messagerie sécurisée (Pandalab) entre PS en lieu et place de messagerie non sécurisée	<ul style="list-style-type: none">● Recensement des PS du territoire (annuaire PS)● Communication sur les actions réalisées par la CPTS● Rencontrer les professionnels du territoire pour leur présenter la CPTS● mettre en place des échanges facilitée entre CPAM/professionnels de santé (nécessite connaissance réciproque préalable)

Restitution des 3 ateliers :

1. Organisation de la gouvernance, ressources humaines et qualité de vie au travail
2. Se faire connaître : fédérer les professionnels et tisser des liens avec les partenaires locaux
3. Démarrer des actions concrètes : comment et pourquoi mettre en œuvre des actions concrètes dès les 200 premiers jours.

4 axes

- ce qui a bien fonctionné,
- ce qui n'a pas été,
- ce qui va vite
- ce qui est long à mettre en place.

Objectif de l'atelier :

Créer collectivement un support “pour un départ de ma CPTS sans fausse note” accessible sur le site de la FCPTS et qui pourra être complété au fil du temps. Ce support démarre à la signature de l'ACI. Plusieurs thèmes :

4. Mettre en place les outils nécessaires

5. Les financements et le contrat ACI
6. Les obligations réglementaires

Aperçu d'une CPTS

Début du projet - Outils numériques

Quels outils pour ma CPTS? (indicatifs des outils par ordre chronologique d'équipement)



Communication interne

Logiciel de visio, messagerie instantanée, ...



Aide au diagnostic

Rezone CPTS, ...



Communication externe

Site web, réseaux sociaux, ...



Communication collaborative

Groupes de travail, échange de fichiers ...



Gestion de projet

Agenda partagé, outil de coworking, ...



Aide aux missions

Gestion SNP, outils régionaux de parcours ...

1

Dès la lettre d'intention, principalement pour la rédaction du PDS

2

Pour la rédaction du projet de santé et le mettre en oeuvre

3

Pour la mise en oeuvre du projet de santé

4

Pour aller plus loin, suivant les ressources humaines et volontés de la CPTS



Gestion administrative

Internalisation totale ou partielle de la comptabilité, de la gestion des RH, ...

Objectif de l'atelier :

Créer collectivement un support “pour un départ de ma CPTS sans fausse note” accessible sur le site de la FCPTS et qui pourra être complété au fil du temps. Ce support démarre à la signature de l'ACI. Plusieurs thèmes :

4. Mettre en place les outils nécessaires

5. Les financements et le contrat ACI

6. Les obligations réglementaires

CPTS de taille 1

Caractéristiques de la CPTS

- Moins de 40 000 habitants
- Subventions CPAM allant de 142 500 € à 287 500 €
- La première année, un commissaire aux comptes ne sera pas obligatoire si vous n'atteignez pas la limite de subvention publique (>153 000€)
- Cependant, il y a de grande chance que vous dépassiez cette limite l'année 2

Aperçu du budget des 2 premières années d'une CPTS

	Fonctionnement	Accès aux soins	Parcours pluri professionnels	Prévention	Crise sanitaire	TOTAL hors volets variables et missions optionnelles	Qualité et pertinence des soins (optionnel)	Accompagnement des professionnels (optionnel)	TOTAL hors volets variables et avec missions optionnelles
Année 1	50 000 <i>(Avance de l'année 2)</i>	41 250	18 750	7 500	25 000	142 500 €	5 625	3 750	151 875 €
Année 2	37 500	55 000	25 000	10 000	12 500	140 000 €	7 500	5 000	152 500 €
		<i>Volet variable jusqu'à 25 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 25 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 10 000</i>	<i>Volet survenue de crise sanitaire fixe 37 500</i>	<i>TOTAL avec Volet variable 100%</i>	237 500 €	<i>Volet variable jusqu'à 7 500</i>	<i>Volet variable jusqu'à 5 000</i>

A savoir : financement additionnel du fonctionnement de la communauté professionnelle pour les CPTS ayant signé l'ACI avant le 30 septembre 2022 de 37 500 €

CPTS de taille 2

Caractéristiques de la CPTS

- Entre 40 000 et 80 000 habitants
- Subventions CPAM allant de 185 000 € à 382 500 € : un commissaire aux compte est indispensable (subventions publiques >153 000€)

Aperçu du budget des 2 premières années d'une CPTS

	Fonctionnement	Accès aux soins	Parcours pluri professionnels	Prévention	Crise sanitaire	TOTAL hors volets variables et missions optionnelles	Qualité et pertinence des soins (optionnel)	Accompagnement des professionnels (optionnel)	TOTAL hors volets variables et avec missions optionnelles
Année 1	60 000 <i>(Avance de l'année 2)</i>	52 500	26 250	11 250	35 000	185 000 €	7 500	3 750	196 250 €
Année 2	45 000	70 000	35 000	15 000	17 500	182 500 €	10 000	7 500	200 000 €
		<i>Volet variable jusqu'à 30 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 35 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 15 000</i>	<i>Volet survenue de crise sanitaire fixe 52 500</i>	<i>TOTAL avec Volet variable 100%</i>	315 000 €	<i>Volet variable jusqu'à 10 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 7 500</i>

A savoir : financement additionnel du fonctionnement de la communauté professionnelle pour les CPTS ayant signé l'ACI avant le 30 septembre 2022 de 45 000€

CPTS de taille 3

Caractéristiques de la CPTS

- Entre 80 000 et 175 000 habitants
- Subventions CPAM allant de 234 375 € à 487 500 € : un commissaire aux compte est indispensable (subventions publiques >153 000€)

Aperçu du budget des 2 premières années d'une CPTS

	Fonctionnement	Accès aux soins	Parcours pluri professionnels	Prévention	Crise sanitaire	TOTAL hors volets variables et missions optionnelles	Qualité et pertinence des soins (optionnel)	Accompagnement des professionnels (optionnel)	TOTAL hors volets variables et avec missions optionnels
Année 1	75 000 <i>(Avance de l'année 2)</i>	67 500	33 750	13 125	45 000	234 375 €	11 250	7 500	253 125 €
Année 2	56 250	90 000	45 000	17 500	22 500	231 250 €	15 000	10 000	256 250 €
		<i>Volet variable jusqu'à 35 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 45 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 17 500</i>	<i>Volet survenue de crise sanitaire fixe 67 500</i>	<i>TOTAL avec Volet variable 100%</i>	396 250 €	<i>Volet variable jusqu'à 15 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 10 000</i>

A savoir : financement additionnel du fonctionnement de la communauté professionnelle pour les CPTS ayant signé l'ACI avant le 30 septembre 2022 de 56 250 €

CPTS de taille 4

Caractéristiques de la CPTS

- Plus de 175 000 habitants
- Subventions CPAM allant de 185 000 € à 580 000 € : un commissaire aux compte est indispensable (subventions publiques >153 000€)
- Les CPTS de taille 4 ayant au moins 100 membres (professionnels de santé ou structures adhérentes) bénéficient d'une majoration de 10% sur l'ensemble des missions socles ou optionnelles mentionnés ci-dessus hors financement additionnel du fonctionnement.

Aperçu du budget des 2 premières années d'une CPTS

	Fonctionnement	Accès aux soins	Parcours pluri professionnels	Prévention	Crise sanitaire	TOTAL hors volets variables et missions optionnelles	Qualité et pertinence des soins (optionnel)	Accompagnement des professionnels (optionnel)	TOTAL hors volets variables et avec missions optionnelles
Année 1	90 000 <i>(Avance de l'année 2)</i>	82 500	37 500	15 000	50 000	275 000 €	15 000	11 250	301 250 €
Année 2	67 500	110 000	50 000	20 000	25 000	272 500 €	20 000	15 000	307 500 €
		<i>Volet variable jusqu'à 45 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 50 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 20 000</i>	<i>Volet survenue de crise sanitaire fixe 75 000</i>	<i>TOTAL avec Volet variable 100%</i> 462 500 €	<i>Volet variable jusqu'à 20 000</i>	<i>Volet variable jusqu'à 15 000</i>	<i>TOTAL avec Volet variable 100%</i> 497 500 €

A savoir : financement additionnel du fonctionnement de la communauté professionnelle pour les CPTS ayant signé l'ACI avant le 30 septembre 2022 de 56 250 €

Objectif de l'atelier :

Créer collectivement un support “pour un départ de ma CPTS sans fausse note” accessible sur le site de la FCPTS et qui pourra être complété au fil du temps. Ce support démarre à la signature de l'ACI. Plusieurs thèmes :

4. Mettre en place les outils nécessaires
5. Les financements et le contrat ACI
- 6. Les obligations réglementaires**

Les obligations réglementaires dans les 200 premiers jours de la CPTS

1. A la création de l'association : dépôt des statuts/ formalités de publication/ SIRET si nec FINESS (donné par ARS)
2. Locaux : assurance, aménagement, salle de réunion
3. Financier :
 - a. Ouverture compte bancaire, habilitation, accès au compte, transfert info dans logiciel comptable
 - b. Choix d'un cabinet comptable (bilan et compta annuelle/ gestion sociale)
 - c. Commissaire aux comptes (si au moins 153 000€ de subventions publiques)
4. Assurances : locaux, responsabilité des dirigeants, responsabilité civile de l'association
5. Personnel : déclaration d'embauche, registre du personnel, santé au travail, complémentaire santé, affichage obligatoire code du travail
6. Indemnité : ICPA, montant, modalité de demande, de justification, de réception à prévoir au règlement intérieur, procédure de contrôle
7. Protection des données (RGPD) : DPO, droit d'auteur, droit à l'image, mentions légales
8. liste non exhaustive....